

Le Mur du Diable

JUNHAC

Légende du Mur du Diable

Mécontent des gens de Junhac, le diable voulant les punir, décida de les enfermer. Pour cela, il ramassa des pierres qu'il mit dans son tablier. Le diable passant au-dessus de Peyre, une jeune fille l'aperçut et prise de frayeur, elle fit un signe de croix. Le diable laissa alors tomber toutes les pierres qui s'alignèrent et formèrent le Mur du Diable.



Le Mur du Diable



Joli village pittoresque et très fleuri niché au cœur d'un vallon, Junhac est remarquable par son architecture typique de la Châtaigneraie.

L'intérêt de ce sentier est à la fois architectural (ancien moulin, hameaux de Pressoires et de Peyre) et géologique : le Mur du Diable, site d'escalade, est un filon granitique.

D (GPS : [0456652-4951226](#)) Dans le bourg en face du bar. Du panneau de départ, garder la route principale dans le dos et s'engager dans la petite rue en face. Descendre et traverser la D 19. Poursuivre tout droit dans la ruelle puis retraverser une route. Continuer à descendre tout droit dans le chemin goudronné, qui devient herbeux. Après environ 300 m, déboucher sur une large piste. Traverser pour s'engager dans un joli petit chemin ombragé qui mène au Moulin de Pressoires.

1 (GPS : [0456624-4951754](#)) Traverser le pont, puis suivre la route sur une petite centaine de mètres. Bifurquer dans le chemin à gauche qui passe devant une grange et rejoindre ainsi le hameau de Pressoires. A la D 19, aller vers la gauche sur quelques mètres, puis obliquer à droite et trouver, après quelques mètres, un bon chemin herbeux.

Le Mur du Diable

JUNHAC

10,5 km

3 h 35

jaune

difficulté : moyenne
dénivelé : + 390 m

Suivre ce chemin plat pendant un peu plus de 1 km. Le chemin tourne alors à gauche et monte pour rejoindre la D 41. Suivre la route vers la droite, jusqu'au croisement de Catuzière.

2 (GPS : 0456682-4953065) Aller alors à droite, continuer jusqu'au hameau du Lac. Passer devant la ferme, entre les deux bâtiments, puis virer à droite dans le chemin qui descend et conduit jusqu'au bord de L'Auze. Franchir la rivière en empruntant le pont, puis remonter jusqu'à rejoindre une petite route à La Bouyotte. Suivre cette route en montant, puis au premier croisement prendre la route vers la gauche.

3 (GPS : 0457479-4951902) Passer ensuite au hameau de Lagarde et poursuivre tout droit pour arriver à Peyre. Près de la fontaine, virer à droite dans le chemin qui conduit, en passant entre les maisons, à une petite route. Suivre de nouveau à droite sur quelques mètres. S'engager alors tout de suite dans le chemin en face. Après la baraque en bois, tourner à droite puis tout de suite à gauche pour s'engager dans le chemin qui conduit au Mur du Diable. Continuer par ce bon chemin et déboucher au carrefour des routes de Junhac, de Montsalvy et de Labesserette.

4 (GPS : 0458693-4952186) Traverser en face légèrement à droite et monter un chemin forestier assez raide. 800 mètres plus haut, face à une plantation de résineux, déboucher sur une piste et virer à gauche. Poursuivre sur cette piste pour rejoindre une large piste à hauteur d'un chenil.

5 (GPS : 0458845-4951266) Bifurquer à droite, et rejoindre Lacamp. Passer entre les bâtiments, puis tourner à droite dans un chemin qui descend. Suivre ce chemin sans tenir compte des pistes qui partent à droite ou à gauche pendant 2 km. Arriver ainsi sur une petite route

à suivre jusqu'au croisement, puis aller à droite et quelques mètres plus loin à gauche pour rejoindre le bourg de Junhac.

